

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

EXALTATION DE LA SAINTE CROIX, le 14 septembre.—ORDONNANCE LITURGIQUE.—NOUVELLES DE ROME: Lettre de S. Sainteté aux cardinaux, de Lucca, Pitra, Hergenrother, le protestantisme en Italie; décret de la congrégation des indulgences.—CHRONIQUES DIOCÉSAINES ET PROVINCIALES:— Ordination à l'Assomption; retraite de MM. les vicaires; rentrée des élèves dans les institutions; bénédiction de cloches à Saint-Louis de Kamouraska; le sanctuaire de Notre-



SOMMAIRE

Dame de Lourdes à Montréal; Bibliographie.—LES DANES DU CALVAIRE, association libre de dames.—CATASTROPHE DE JAVA, 75,000 morts.—CHRONIQUE ÉTRANGÈRE.—guérisons miraculeuses à N. D. de Lourdes à Constantinople; pèlerinages en Angleterre; nomination d'un évêque, chargé du service de l'aumônerie dans l'armée prussienne; l'éducation chrétienne et Mgr l'évêque de Nantes.—LE FILS DE LA VEUVE, traduit de l'espagnol.—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRAX DE L'ABONNEMENT
6 mois, 55 cents— Un an, une piastre

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy, propriétaire-rédacteur.

Bureaux: rue Saint-Gabriel, 25.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 10 Septembre — Saint-Philippe.
Mercredi, 12 “ — Sainte-Anne des Paines.
Vendredi, 14 “ — La Nativité de Laprairie.

FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE, 9 septembre -- 17^e Dimanche après la Pentecôte

Fête du saint nom de la Bienheureuse Vierge Marie, patronne,
de la cité et du diocèse de Montréal—double première classe
avec octave, ornement blancs.

(En ce jour sont prohibées les messes des défunts, même corps présent.)

Lundi, 10 — Saint Nicolas Tolentin — Double, ornements blancs.

Mardi, 11 — Saint Pierre Claver — C. double, ornements blancs.

Mercredi, 12 De l'Octave du Saint Nom—Semi-double, ornements blancs.

Jeudi, 13 — De l'Octave du Saint Nom — Semi double, ornements blancs.

Vendredi, 14 — Exaltation de la Sainte-Croix — Double majeur, Ornaments blancs.

Samedi, 15 — De l'Octave du Saint Nom— Semi double, Ornaments blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale.—Vendredi, 6 sept. Exaltation de la Sainte Croix.
Ce jour là, la Relique de la Vraie Croix sera exposée toute la
journée dans l'Eglise.

Lachine — Dimsnche 9, bénédiction de cloches.

Congrégation Notre-Dame — Mardi 11, profession religieuse
présidée par S. Grandeur Mgr de Montréal.

EXALTATION DE LA SAINTE CROIX

14 SEPTEMBRE.

Le roi de Perse, Chosroès II, avait ravagé l'empire d'Orient ; il avait pris et pillé la ville de Jérusalem, et il avait enlevé la portion de la vraie croix qui y était restée. L'empereur Héraclius, appuyé sur le secours de Dieu, prépara son armée au combat et au martyre : — car le roi impie lui refusait la paix, à moins qu'il n'abandonnât le Christ, avec ses peuples, pour adorer le soleil ; — les chrétiens abattirent leur ennemi superbe ; ils remportèrent sur lui, près des ruines de Ninive, une victoire complète. Chosroès s'enfuit, et il périt misérablement par le fait de son fils Siroès, qu'il avait voulu priver de la couronne au profit de Médarsès, fils de prédilection.

Siroès fit la paix avec l'empereur ; il rendit à Héraclius la relique insigne de la vraie croix, que ce prince rapporta en triomphe à Constantinople, en 628. L'année suivante, il la rendit à Jérusalem ; il la porta lui-même, dans les rues de cette ville, sur ses épaules, après avoir déposé son manteau royal, sa couronne et sa chaussure. On reconnut la sainte relique ; on l'exposa aux adorations des fidèles, et toujours depuis on célébra, en souvenir de la victoire des chrétiens d'Orient, la fête de l'Exaltation de la sainte croix.

ORDONNANCE LITURGIQUE.

Pendant longtemps, dit *Il divin Salvatore*, dans la liturgie romaine la règle pour la célébration des fêtes prescrivait que celles du rit semi-double et audessus seraient renvoyées au premier jour libre, toutes les fois qu'elles se rencontreraient avec une fête de plus grande dignité ou d'un rit supérieur.

Il en résultait que, assez souvent, une fête, tombant dans le printemps, ne pouvait trouver un jour libre pour elle que pendant l'été ou même l'automne.

Pour remédier à cet inconvénient, qui n'était pas le seul, la Sacrée Congrégation des Rites a porté, l'année dernière, avec l'approbation de N. S. P. le Pape, un décret aux termes duquel, à partir du 1^{er} janvier 1884, on ne renverrait plus les fêtes semi-doubles ni les fêtes doubles (excepté celles des saints Docteurs de l'Eglise), et on en ferait simplement mémoire dans l'office qui l'emporterait sur ces fêtes.

Ce décret a donné naissance à un autre inconvénient, savoir que, dans le courant de l'année liturgique, les susdites fêtes n'étant pas renvoyées, il y aurait très souvent à dire l'office de la férie. Or cet office étant beaucoup plus long, et les ecclésiastiques de notre temps étant moins nombreux qu'autrefois, et par conséquent plus occupés, la même Sacrée Congrégation, craignant avec raison de les surcharger, vient de publier, encore avec l'approbation de N. S. P. le Pape, non une ordonnance, mais un indult, d'après lequel les ecclésiastiques pourront, les jours de fêtes simples et les jours de férie, réciter les offices votifs suivants : *Le lundi*, l'office des Saints Anges ; — *le mardi*, l'office des Saints Apôtres ; *le mercredi*, l'office de saint Joseph, Epoux de la Bienheureuse Vierge Marie et Patron de l'Eglise universelle ; — *le jeudi*, l'office du Saint Sacrement ; — *le vendredi*, l'office de la Passion ; — *le samedi*, l'office de l'Immaculée-Conception.

Sont exceptées : la férie du mercredi des Cendres, les fêtes du temps de la Passion et les fêtes du 17 au 24 décembre inclusivement.

Dans cet acte de la Sacrée Congrégation, portant la date du 5 juin 1883, la fête de la Commémoration de saint Paul (30 juin) et celle des Saints Anges gardiens (2 octobre), sont élevées au rit double majeur ; et il est prescrit, pour tous les jours de l'octave des SS. Apôtres Pierre et Paul de faire mémoire de cette octave, quelque soit la solennité des fêtes occurrentes.

NOUVELLES DE ROME.

Le 20 août a été publiée à Rome une lettre de Sa Sainteté aux cardinaux de Lucca, Pitra, Hergenroether sur les études historiques.

Le pape y dénonce les manœuvres des ennemis de l'Eglise qui travestissent l'histoire pour combattre et calomnier la Papauté.

Il exhorte les trois cardinaux à encourager les études historiques spécialement pour ce qui regarde les relations de l'Italie et de la Papauté. Il les invite à publier les documents des archives du Vatican qui démontrent les bienfaits immenses dont l'Italie est redevable à la Papauté.

Il y a eu grande réception au Vatican pour la Saint-Joachim, fête onomastique de Sa Sainteté.

Léon XIII, pour célébrer cette fête, a fait donner aux pauvres de Rome cent lits complets.

Le gouvernement italien a fait publier "à ses frais," une statistique de la population protestante de la Péninsule. Mais mal lui

en a pris, car les chiffres de ce recensement officiel démontrent éloquemment l'inanité des efforts de ces adversaires de l'Eglise. Il en résulte en effet que la population protestante, en Italie, ne comprend que 24,599 individus, et dans ce total est comprise le secte Vaudoise qui compte à elle seule 11,611 adhérents. Cette secte, fort antérieure à la prétendue réforme, se rencontre dans quelques vallées du Piémont. On sait qu'au moyen âge elle troubla plusieurs des contrées méridionales de la France.

Depuis plus de vingt ans que la propagande protestante n'épargne aucun effort pour faire pénétrer l'hérésie en Italie, on a obtenu à peine neuf mille apostasies. Certes c'est un grand malheur aux yeux de la foi, mais ce résultat n'a aucune proportion avec les sacrifices que s'imposent les diverses sociétés bibliques. Elles n'entretiennent pas moins de 282 prédicateurs, 150 maîtres d'école, 115 professeurs d'instituts secondaires, 7 professeurs d'écoles théologiques. Elles distribuent chaque année plusieurs centaines de mille volumes ; elles publient onze journaux.

Quoi qu'on puisse faire, l'Italie restera terre catholique, et la vraie foi résistera à toutes les tentatives.

La congrégation des Indulgences a rendu tout récemment un décret par lequel Sa Sainteté le Souverain Pontife accorde 300 jours d'indulgence, à gagner une fois par jour, à tous ceux qui réciteront, d'un cœur contrit, la prière suivante, tirée des *Exercices* de saint Ignace :

“ Mon Dieu, je vous consacre toute ma liberté, ma mémoire, mon intelligence et ma volonté. Tout ce que je possède me vient de vous. Je le remets en vos mains et ne veux m'en servir que suivant votre volonté. Accordez-moi seulement votre amour et votre grâce, et ainsi je suis assez riche et ne demande rien autre chose.”

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ ET PROVINCIALE.

Par décision de S. Grandeur Mgr de Montréal, M. Joseph Coderre est nommé vicaire à Sainte-Cunégonde.

ORDINATION.—A l'Assomption le 2 septembre 1883, par S. G. Mgr. l'Evêque de Montréal :

Tonsure.—MM. E. Lachapelle, J. Forest, N. Jacques, D. Picotte, T. Racette, E. Tellier-Lafortune, Montréal.

Ordres moindres.—MM. E. Morin, E. Cadot, S. Laporte, E. Contant, J. Marchand, Montréal.

Sous-diaconat.—MM. J. Kealy, London ; E. Bourret, T. Gravel, E. Dé Guise, Trois-Rivières.

Diaconat.—MM. D. Tellier-Lafortune, O. Joly, F. X. Lavallée, Montréal ; E. Tessier, J. Jourdain, L. Bergeron, Trois-Rivières.

Prêtrise.—MM. F. X. de Ladurantaye, Montréal ; C. Lafond, Trois-Rivières.

La retraite de MM. les vicaires du diocèse de Montréal a commencé lundi dernier au Grand-Séminaire et s'est terminée aujourd'hui.

Le R. P. Vignon a été le prédicateur de cette retraite.

La paroisse de Lachine sera en fête demain Dimanche ; Sa Grandeur Mgr de Montréal y fera la bénédiction solennelle de quatre magnifique cloches qui doivent compléter le carillon de cette paroisse. Ces cloches sortent des ateliers de M. E Chanteloup.

La rentrée des élèves a eu lieu cette semaine dans les institutions d'éducation de la ville et du district.

Le *Journal de Québec* annonce que le 20 courant aura lieu la bénédiction de trois cloches dont la fabrique de Saint-Louis de Kamouraska vient de faire l'acquisition.

C'est Mgr l'Archevêque qui présidera cette cérémonie.

Le 10 octobre, il y aura une autre grande fête, celle du 50e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé N. F. Hébert.

Mgr l'Archevêque assistera à cette belle fête.

On évalue à cent mille le nombre des personnes qui ont visité le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré depuis le commencement de l'été.

L'ouverture des classes au couvent de Beauharnois a eu lieu le 3 septembre. M. le curé, dit le *Journal de Beauharnois*, a recommandé d'une manière toute spéciale d'envoyer les petites filles chez les sœurs de préférence à toute autre école. L'enseignement donné par les sœurs, est certainement le meilleur que l'on puisse désirer. Non-seulement au point de vue intellectuel mais de plus et surtout au point de vue moral.

Une jeune fille, élevée dans un couvent, dit M. le curé, se rappelle toujours des bons exemples qu'elle a reçus au couvent.

LE SANCTUAIRE DE NOTRE-DAME DE LOURDES A MONTRÉAL.

Parmi les nombreux sanctuaires, élevés en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, celui qui a été construit à Montréal, grâce au zèle d'un prêtre, dévoué Serviteur de Marie et grâce au talent d'un des meilleurs artistes de ce continent, M. Bourassa, est un des plus remarquables.

Une description de cet édifice intéressera certainement nos lecteurs ; nous l'empruntons à une notice très exacte, parue en 1880 :

“ Le Rév. M. Lenoir avait conçu l'idée d'élever un sanctuaire à Notre-Dame de Lourdes : ayant obtenu la permission de Mgr Bourget, alors évêque de Montréal, il fut assisté d'abord par la générosité d'un des principaux citoyens de la ville, aussi renommé par la dignité de sa vie que par son esprit de foi et son inépuisable charité. C'est lui qui voulut bien fournir le terrain situé vers l'angle de la rue Sté. Catherine et St. Denis et qui comprend une assez grande étendue.

“ M. Lenoir reçut aussi le concours du séminaire, mais il est juste de dire qu'il fut aidé largement par les citoyens de Montréal. Enfin des contributions abondantes lui vinrent des paroisses du diocèse, des diocèses voisins et même des principales villes des Etats-Unis.

“ Cette œuvre doit donc être considérée comme le témoignage de la dévotion de tous les Canadiens sur le continent américain ; témoignage admirable, car dans une étendue restreinte, on peut dire qu'on a multiplié les merveilles ; témoignage éclatant, car c'est dans des jours d'affliction et de grandes épreuves que cette belle œuvre a été accomplie.

“ Ce sera donc pour les âges à venir un signe merveilleux de la foi de notre temps et l'on dira : Voilà ce que nos pères ont accompli dans des temps d'épreuves ; voilà le souvenir qu'ils ont laissé en des jours de malheurs ; souvenir magnifique de courage, d'énergie et d'une confiance illimitée dans la Très Sainte Vierge.

“ L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE : — L'église comprend deux chapelles. La première est située dans le soubassement et se développe dans toute l'étendue de l'édifice. Nous la visiterons d'abord. On s'y rend par deux escaliers situés à droite et à gauche de la porte d'entrée.

“ LA CHAPELLE INFÉRIEURE est précédée d'un vestibule, elle est composée d'une nef avec bas-côtés et elle est terminée par un transept où il y a place pour un grand nombre d'assistants. Cette chapelle a 40 pieds de largeur, 100 pieds de longueur et 15 pieds d'élévation. Enfin l'objet principal de ce sanctuaire est la représentation de la grotte de Lourdes, dans laquelle on voit l'autel avec la reproduction de l'apparition de la Très Sainte Vierge à la petite Bernadette.

“ On admire l'heureuse disposition de la grotte qui s'harmonise si bien avec les lignes surbaissées du soubassement. La Très Sainte Vierge est l'exécution en petit de la grande statue de la chapelle supérieure. Tout le monde admire son expression, et particulièrement la candeur, l'ingénuité et le pieux ravissement de la petite Bernadette. Une immense quantité de fidèles afflue sans cesse dans ce pieux sanctuaire, dont la vue reporte si bien aux merveilles de la grotte de Lourdes. C'est là que se sont accomplis déjà bien des miracles dont nous parlerons en terminant.

“ LA CHAPELLE SUPÉRIEURE : — L'édifice est précédée d'un beau

portique en bois, d'un excellent style, qui sera plus tard exécuté en marbre de la Nouvelle-Ecosse. C'est une pierre très résistante, d'un grain très pur et qui peut acquérir un beau poli.

" Le vestibule est surmonté d'une voûte à arrêtes d'une jolie forme. Il a été très bien décoré, sur les plans de M. Bourassa, par un ouvrier habile, L. Brousseau. Il y a jusqu'à une certaine hauteur un revêtement en noyer noir ; le mur est décoré en brun pompéien d'une belle teinte, la voûte est en bleu clair, séparé par quatre nervures, élégamment garnies de torsades, de feuilles et de fleurs. Cette entrée est vraiment digne d'un si bel édifice.

" Pour contempler l'intérieur, il faut vous placer sous la tribune de l'orgue ; vous avez devant vous un édifice byzantin dans toute sa perfection, avec voûte cintée, dôme, abside circulaire et piliers majestueux. Nous examinons d'abord :

" **LES DIMENSIONS.**—La nef principale a vingt pieds de largeur, cinquante pieds de hauteur et enfin cinquante pieds de longueur jusqu'au dôme.

" **LE TRANSEPT**, d'une extrémité à l'autre la même largeur et la même hauteur que la nef principale, c'est-à-dire vingt-cinq pieds de largeur sur cinquante pieds de hauteur. Il a soixante-dix pieds de longueur en comprenant le dôme.

" **LE DÔME**, qui occupe le milieu de l'église, à l'intersection de la nef et du transept, a vingt six pieds de largeur et quatre-vingt-dix pieds de hauteur à l'intérieur.

" **LE CHŒUR**, qui vient ensuite a vingt six pieds de longueur sur autant de largeur ; il est suivi d'un rond point qui surmonte l'autel, où se trouve, à vingt pieds de hauteur au-dessus du niveau du sol, une statue de l'Immaculée Conception qui a près de huit pieds de hauteur.

" Tel est le premier aspect qui se présente à l'entrée, et déjà on a l'idée des plus grandes beautés. L'on voit, comme dans un ensemble ravissant, les magnificences de la nef, et celle-ci fait ressortir la majesté du dôme. En même temps l'on contemple la richesse du chœur et enfin la belle position de la statue qui domine tout et vers laquelle les regards peuvent converger des différentes parties de l'église.

A continuer.

BIBLIOGRAPHIE.

RÈGLEMENT DES ÉLÈVES DES PENSIONNATS LEUR SERVANT DE DIRECTOIRE
POUR BIEN FAIRE TOUS LEURS EXERCICES PAR UN CHÂPELAIN DE COMMUNAUTÉ. (Librairie Saint-Joseph, Montréal.)

Voici un petit livre, de quelques pages à peine, qui, sous un titre modeste, contient d'excellents conseils et d'excellentes pensées.

Son but est de faciliter aux personnes chargées de l'instruction religieuse des jeunes filles, l'accomplissement de leur important devoir qui est avant tout de former les enfants aux vertus chrétiennes.

L'auteur a placé son œuvre sous le patronnage de la bonne sainte Anne ; il ne pouvait y en avoir de meilleur.

“ O bonne sainte Anne, modèle et patronne des institutrices chrétiennes, daignez bénir ce règlement et en faire un instrument de sanctification de la jeunesse entre les mains des religieuses chargées de l'éducation des enfants. ”

Après avoir démontré l'importance de la règle et la manière de la bien observer, le règlement entre dans l'examen des exercices journaliers ; c'est le premier chapitre.

Le second chapitre traite des exercices de piété : *la piété et ses avantages, le saint sacrifice de la messe, la prière, l'oraison mentale et sa nécessité, l'examen de conscience, son utilité et la méthode pour le bien faire, les prières du matin et du soir, la lecture spirituelle, l'instruction religieuse, la sainte communion, etc., etc.*

La question du costume, de la modestie des vêtements et de mode devait trouver sa place dans ce règlement ; elle y est très sagement traitée.

“ Le luxe et l'immodestie dans la toilette des femmes sont extrêmement préjudiciables aux familles, sous le double rapport et des intérêts temporels et de la morale : ce sont deux sources fécondes de ruine et de péchés. Le luxe jette, tous les jours, un grand nombre de familles dans la pauvreté et la misère, et l'immodestie des vêtements, en ruinant la pudeur dans les cœurs, est un des agents les plus actifs de la corruption des mœurs. ”

On doit faire un choix judicieux entre les modes, car il ne faut ni les condamner toutes ni les admettre indistinctement. La modestie doit être la suprême règle pour une jeune chrétienne. Le règlement indique les règles de modestie à suivre dans l'usage de la mode.

L'ouvrage se termine par un article sur les vacances ; article très important, car “ les vacances offrent beaucoup de dangers pour la vertu, et d'autant plus que les jeunes filles d'une maison d'éducation n'ont, le plus souvent, aucune expérience du monde. ”

Nous en avons dit assez pour montrer l'importance et la valeur de ce petit Règlement. Il doit être le *vade mecum* de toutes les jeunes pensionnaires, et le premier objet qu'on doit placer dans leurs mains quand elles entrent dans une institution.

Le Règlement porte l'*Imprimatur* : c'est une preuve de plus de sa bonté et de l'efficacité qu'on en attend.

LA CHARITE A PARIS

LES DAMES DU CALVAIRE.

M. Maxime DuCamp poursuit dans la *Revue des Deux Mondes* ses attachantes études sur la charité privée à Paris. Le chapitre qu'il a consacré à l'hospice de la rue de Lourmel, voué aux maladies incurables, une véritable léproserie dans Paris, et aux héroïques femmes qui soignent ces horribles et épouvantables plaies est des plus dramatiques.

La fondatrice de cette association libre de dames qui se vouent aux soins des plus épouvantables et des plus dégoûtantes maladies fut madame veuve Garnier, née à Lyon en 1811 et morte en 1853.

“ Deux fois elle fut mère ; à vingt-trois ans, elle avait perdu ses enfants et elle était veuve. Veuve avec 1,200 francs de rente ; à peine de quoi suffire à ne pas mourir de faim. C'est avec de telles ressources qu'elle sera bientôt conduite à entreprendre une œuvre de charité inexprimable. Une fois de plus je ferai remarquer que ces créateurs d'institutions bienfaisantes, de maisons de refuge pour les malheureux, les enfants estropiés, les vieillards délaissés, pour les incurables, sont des gens qui ont souffert et que la vie a broyés. L'œuvre des dames du Calvaire est née de la douleur d'une veuve.”

Le récit de M. DuCamp est vraiment dramatique ; tout s'y tient ; les tableaux sont si énergiquement brossés qu'on ne sait où choisir. Voici quels furent les débuts de Mme Garnier :

“ Un jour on lui désigna une femme qui demeurait dans le plus pauvre quartier ; c'était, disait-on, une femme abandonnée de tous et rongée par un mal effroyable. Dans une chambre mansardée, aux milieux d'exhalaisons fétides, Mme Garnier trouva une femme couchée sur des chiffons empestés et dont le corps n'était plus qu'un ulcère. L'ivrognerie, la débauche et tout ce qui s'ensuit semblaient avoir frappé sur cette créature des coups les plus fort midables. Elle était farouche et ne répondait pas lorsqu'on lui parlait. En vain Mme Garnier essayait-elle de l'attendrir, elle n'en put tirer un mot. Le spectacle était affreux et la puanteur était horrible. Mme Garnier revint le lendemain et les jours suivants. Elle s'était fait une sorte de large blouse qu'elle passait par-dessus ses vêtements avant de pénétrer dans le cloaque ; elle nettoyait la chambre, secouait le paquet de haillons et de copeaux qui faisait office de lit, lavait la malade, la pansait ; elle était obligée d'aller sur le palier respirer une bouffée d'air et revenait continuer cette besogne surhumaine. La misérable n'y comprenait rien et se laissait faire, tant de dévouement ; des soins si pénibles et si constants la pénétrèrent et amollirent son cœur. Un jour elle baisa la main de Mme Garnier et pleura. .

“ Mme Garnier réüssit à obtenir pour sa protégée une place à l'hôpital. L'aspect, l'odeur de cette infortunée étaient tels, que la première fois que l'aumônier s'approcha d'elle, il recula et fut sur le point de s'enfuir. Mme Garnier était là, elle comprit l'horreur involontaire dont le prêtre était saisi, et, comme pour lui donner du courage, elle s'assit sur le lit de la malade et la tint embrassée.

“ Ce spectacle, les difficultés qu'éprouvaient les incurables à être admis dans les hôpitaux, décida Mme Garnier. “ On adoptera “ les femmes incurables et on les confiera aux soins des femmes “ veuves.”

“ C'est là le principe de l'œuvre. On n'en a pas dévié.”

Le Cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, l'approuva.

“—Votre projet est bon, dit-il à Mme Garnier ; la réalisation en sera difficile, mais Dieu vous aidera ; marchez sans crainte et comptez sur moi.—Après un moment de réflexion il ajouta—votre œuvre sera nommée : L'Association des Dames du Calvaire.

La parole du cardinal fut d'une grande utilité ; ce fut un encouragement, ce fut un ordre. Les bourses s'ouvrirent et on put louer une maison où les incurables déjà recueillies furent installées. Marie “ la Brûlée ” impotente et ne pouvant marcher, était tellement hideuse qu'un cocher de fiacre refusa de la recevoir dans sa voiture. Mme Garnier la chargea sur ses épaules et l'emporta. Ceci se passait en mai 1843.

Cette œuvre grandiose de la charité vint s'installer à Paris, le 4 décembre 1874, pauvrement, au fond du quartier Gravel, à Grenelle.

“ Lorsqu'on tenta de s'installer à Paris, on ne comptait que cinq dames associées ; au bout d'un an, il y en avait deux cent quarante six. Comme Lyon, Paris s'empessa d'écouter les voix qui l'imploraient pour d'intolérables souffrances.”

L'hospice actuel occupe trois mille mètres de terrain ; il fut inauguré à la fin de mars 1880. Après avoir décrit cet hospice, M. DuCamp cite un détail vraiment émouvant.

“ A côté s'ouvre la pharmacie, où je remarque un meuble en bois blanc et à tiroir. Sur chaque tiroir un nom ; c'est là que les dames agrégées serrent leur tablier d'hôpital ; je lis des noms dont la plupart sont dignes d'être criés par un héraut d'armes :

“ La supérieure, Mme Jousset, comtesse de Lastic, comtesse de Rayneval, comtesse Clary, de Barruel, de Rouval, duchesse d'Uzès, de Biron, marquise de Broc, princesse d'Hénin, de Vau-blanc, Baronne d'Ortès, marquise de Ferrière, de Montcage, le Cordier, etc.

CATASTROPHE DE JAVA.

Cette catastrophe est la plus terrible dont nous ayons connaissance. Les dernières nouvelles, nous apprennent que 75,000 personnes au moins ont trouvé la mort dans cet épouvantable désastre. Voici les détails :

Le dimanche à midi, on croyait que les désordres, les secousses et les éruptions des cratères avaient atteint leur plus grande violence. Ils augmentèrent plus tard de violence, menaçant de détruire l'île entière.

A minuit soudainement un énorme nuage lumineux s'est formé au-dessus des montagnes de Kandang, entourant la côte-est et s'agrandissant graduellement jusqu'à ce qu'il eut pris la forme d'un baldaquin rouge. Pendant ce temps l'éruption augmentait et des ruisseaux de lave coulaient dans la vallée balayant tout devant eux.

Au milieu de cette mer de lave, il y avait un lit de glace solide sorti de l'un des cratères et qui a été transporté au nord-est de l'île, entouré d'une enveloppe épaisse de sables et de scories qui ne sont pas conducteurs de la chaleur. On suppose que cette glace formait la croûte de quelque lac souterrain.

A deux heures, lundi matin, le grand nuage s'évanouit soudainement. En même temps, on entendit un roulement effroyable, les colonnes de feu et de fumée sur l'extrémité sud-est de l'île cessaient de monter, pendant que les cratères, dans les autres parties, semblaient s'ouvrir plus larges. Le sifflement de la mer devenait assourdissant et les vagues s'élevaient à une hauteur sans précédent. Quand le jour commença à poindre, une immense lisière de terre avait disparu : environ 50 milles carrés.

Là étaient les villages de Kegery et Negery Babamaug. Pas un seul des indigènes disséminés dans les forêts et sur les plaines n'a échappé à la mort. Les victimes doivent s'élever à 15,000. Toute la ligne des montagnes de Kandaug s'étendant à 60 milles, a disparu. La ville de Taneraug, à 25 milles de Batavia, a été détruite par la lave et la moitié de la population (1800) a péri.

A Speelwick des pierres rouges ont mis le feu aux maisons et ont balayé toute la partie papaienne de la ville.

Dix bazars appartenant à des Européens ont été détruits.

La rivière Jacatore, sur laquelle Batavia s'élève est tellement remplie de lave et de débris que son cours a été changé.

Les îles Crataye, Claps et Ironmers ont disparu.

Les îles Baby et Cheriba vis-à-vis de la côte nord sont aussi disparues avec les quelques maisons qui s'y élevaient.

A Batavia les dommages sont considérables. L'île de Middah, à 10 milles de la côte de Java, a été presque complètement envahie par la mer.

Une dépêche de Batavia mande que la condition du Détroit de

Sunda est dangereuse, que de nouvelles îles ont surgi de la mer et que la ligne de la côte est changée. Seize volcans sont sortis de terre entre l'endroit où était l'île de Kakatia et l'île Sibesic.

Le bétail meurt de faim et la population est dans le plus grand désespoir.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE.

Guérisons miraculeuses à Notre-Dame de Lourdes à Constantinople.—Pèlerinages en Angleterre.—Nomination d'un évêque chargé du service de l'aumônerie dans l'armée Prussienne.—L'éducation chrétienne et Mgr l'évêque de Nantes.—*Le Concordat est-il respecté ?*, brochure par M. Emile Olivier.

Les guérisons opérées par Notre-Dame de Lourdes de Féri-Keui (Constantinople) continuent à être nombreuses et impressionnent vivement les musulmans. Un de leurs journaux le *Vakit* publie une lettre de plusieurs d'entre eux affirmant que l'eau de Notre-Dame de Lourdes est miraculeuse et constitue un excellent remède pour beaucoup de malades.

Ces guérisons, qui se multiplient et qui étonnent et troublent ces impassibles musulmans, donneront lieu sans aucun doute à de nombreuses conversions.

L'Angleterre, elle aussi, a ses ^{***}pèlerinages nombreux et fervents. Tout dernièrement les membres de la Congrégation de Saint-Joseph, à Nottingham ont fait au nombre de 1500, un pèlerinage à la source de Saint-Winifred à Holywell, afin d'appeler la protection de la sainte Vierge, de saint Joseph et de saint Winifred sur l'œuvre de la tempérance créée par cette Congrégation.

Les pèlerins sont partis le 19 juillet en chemin de fer, accompagnés de leurs évêques et de plusieurs dignitaires ecclésiastiques.

À Holywell, le pèlerinage a visité la source, l'hospice des Sœurs de charité de Saint Paul, assisté à une messe solennelle, et fait une visite processionnelle au Calvaire, où il a prié pour la conversion de l'Angleterre. On a chanté à cet effet l'hymne : "*Pety-my God.*"

Nulle époque ne saurait être mieux choisie pour des pèlerinages. Des catastrophes, des désastres, comme on n'en avait encore jamais vus, se succèdent avec rapidité et portent la terreur dans le monde entier. Le choléra a commencé cette funèbre série ; puis sont venus les tremblements de terre d'Ischia, les éruptions volcaniques de Java.

Les détails sont navrants et brisent les cœurs. Les morts se comptent par dizaine de milles, les survivants sont sans abri sans pain, dans la plus grande des misères. Seuls les secours humains seraient impuissants à soulager tous ces maux et à conjurer ces fléaux. C'est le moment de redoubler de piété et de foi ; de multiplier les prières pour apaiser la Divine justice et détourner ses coups terribles.

Prions donc, prions avec ardeur, employons toutes les formes de la prière et multiplions les pèlerinages qui sont si agréables à Dieu et à la Vierge Immaculée.

Nous avons tout dernièrement ^{***} signalé d'importantes conversions en Prusse. Plusieurs membres des familles les plus aristocratiques ont embrassé la religion catholique. Mais il y a plus, plusieurs fils de famille se sont voués au sacerdoce suivant l'exemple d'un des proches parents de M. le Baron Schorlerner-Alst.

Une autre nouvelle importante, c'est la nomination probable d'un évêque chargé de la haute direction du service de l'aumônerie catholique dans l'armée. Ce poste était vacant depuis longtemps ; le dernier titulaire, Mgr. Mamsanowsky, évêque d'Agathopolis, avait été destitué par le gouvernement. Il n'avait pas moins continué à exercer son ministère en dehors de l'Etat, et c'est lui qui autorisait les aumôniers de l'armée. Cependant, bien que la fonction fût officiellement supprimée, le crédit est encore inscrit au budget. On a la ferme espérance que, très prochainement, le service de l'évêque militaire sera officiellement rétabli.

Ces hautes fonctions sont assimilées à un grade élevé dans la hiérarchie militaire, et elles dépendent du ministère de la guerre.

Les pèlerinages vont en augmentant à l'église du Sacré-Cœur à Montmartre, Paris. Pendant le mois de juillet dernier la chapelle provisoire et la crypte, déjà terminée, de la nouvelle église ont reçu 33 pèlerinages. Il y a eu 451 messes dites par des prêtres étrangers, la visite de dix archevêques ou évêques ; 7,300 communions ; 78,000 recommandations et 3,000 actions de grâces.

Pendant le même mois l'église du Sacré-Cœur a reçu 194,521 francs.

Le total général est de 12,857,739 francs.

Le question de l'enseignement est toujours en France la question palpitante et celle qui intéresse le plus tous les catholiques. C'est de l'éducation, en effet, que dépend le sort des jeunes générations ; elle seront chrétiennes ou athées selon l'éducation qu'elles auront reçue ; la Religion, la Famille et la Patrie ont donc le plus grand intérêt dans cette question qui est une question véritablement sacrée.

Seule l'éducation chrétienne peut donner aux hommes un grand cœur, un grand caractère, des sentiments généreux, de fermes convictions ; seule elle peut faire ces hommes qui donnent à leur patrie la gloire et la prospérité.

C'est ce que Mgr de Nantes a parfaitement démontré dans un magnifique langage :

" Ces hommes qui, comme l'a dit Lacordaire, rendent le son du sacrifice ;

" Ces hommes qui ne fléchissent ni devant les menaces, ni devant les promesses ;

“ Ces hommes qui portent comme incrustée dans l'airain vivant d'une conscience sans tache la simple et sublime devise : Plutôt mourir que trahir ;

“ Ces hommes auxquels les faibles et les pervers eux-mêmes ne peuvent refuser, au moins en secret, l'hommage de leur admiration ;

“ Ces hommes qui se tiennent constamment au-dessus des vils calculs, des spéculations sordides, des intrigues misérables, et de toutes les basses et honteuses servitudes ;

“ Ces hommes qui acceptent avec dignité et un fier dédain, la détresse et l'infortune, plutôt que de s'incliner lâchement devant l'idole, eût-elle les mains pleines d'or et de faveurs ;

“ Ces hommes qui sont les forts d'Israël ; ces hommes, vraiment supérieurs, qui se trouvent à tous les degrés de l'échelle sociale, depuis l'ouvrier parfaitement honnête jusqu'au magistrat intègre et au vaillant capitaine, ces hommes-là, ces hommes de bien par excellence, d'où sont-ils venus ? qui-les a formés ? Sont-ce des maîtres qui durent se borner à leur apprendre les éléments de la science humaine, à lire, à écrire, à calculer, à dessiner un peu ? Sont-ils sortis de ces écoles où l'on ne prie pas, où l'on n'adore pas, où l'on passe sous silence les grands faits religieux dont l'histoire a rempli l'univers ? Ces hommes-là, en un mot, sont-ils sortis des écoles sans Dieu ?

“ Vous ne le croyez pas. Autant vaudrait dire, en effet, que le raisin succulent peut croître et mûrir sur les épines, ou que d'un sol aride et qui ne fut jamais ensemencé peuvent spontanément sortir de riches moissons. ”

Pour nous qui avons le bonheur de n'avoir dans notre pays que des écoles où l'enseignement religieux tient la première place, où les professeurs tant laïques que religieux sont de fervents chrétiens, conservons avec un soin vigilant ce bien précieux et remercions-en tous les jours la Divine Providence ; car c'est par cette éducation que notre pays a été fait, a pu résister aux cruelles épreuves qu'il a subies, et sera prêt pour le grand rôle qu'il est appelé à jouer en Amérique.

Une autre question qui préoccupe et passionne tous les esprits en France est celle des rapports de l'Eglise avec l'Etat. Aussi devons-nous mentionner les documents qui y ont rapport. A ce titre nous parlerons d'une nouvelle brochure qui vient de paraître sous le titre : *Le Concordat est-il respecté ?*

L'auteur est M. Emile Olivier, l'un des cinq, ancien ministre de l'Empire. M. Emile Olivier a toujours été un libéral, n'a jamais passé pour *clérical* ; mais c'est un jurisconsulte très savant, et dans ce cas, surtout, un homme de bonne foi, qui résout la question qu'il traite par la raison et par le droit.

M. Emile Olivier pose d'abord en principe que le concordat est en tout individuel et que le gouvernement ne peut jouir des droits

qu'il lui confère s'ils s'affranchit des obligations qu'il lui impose.

Un axiôme préalable de toute discussion de cette nature c'est la distinction entre le Concordat et les articles organiques. M. Emile Olivier rappelle que la Papauté a toujours protesté contre ces derniers, rédigés à son insu et sans sa participation. Napoléon Ier lui-même a très nettement admis, à l'occasion du sacre, la distinction établie par le Pape entre ces deux actes. Le Pape n'a donc pas à s'occuper de ces articles, mais uniquement du Concordat.

Eh bien ! l'appel comme d'abus, prononcé contre les évêques qui avaient porté à la connaissance de leurs ouailles les décrets de la congrégation de l'Index contre les fameux manuels d'enseignement, est une violation de l'article du Concordat en vertu duquel la religion catholique est librement exercée en France. Elle n'a plus, en effet, le libre exercice du moment que l'on met obstacle aux communications entre les fidèles et leurs pasteurs.

La suppression des traitements est une seconde violation du Concordat. Lors de la conclusion du Concordat, le gouvernement s'engagea, en échange de la ratification de la vente des biens du clergé, à fournir aux évêques et aux curés un *salairé suffisant*. La règle est donc que l'Etat est obligatoirement tenu de fournir la subsistance au clergé catholique, et il ne pourra se délivrer de cette obligation que si l'évêque ou le curé est frappé par un jugement public qui lui inflige comme amende la suppression de son traitement; il est interdit, en effet, d'infliger la plus légère amende à un délinquant sans un jugement public. Le clergé si on adoptait les suppressions de traitement par simple décret ministériel, serait donc seul privé de cette tutélaire garantie de la loi.

L'interprétation du conseil d'Etat, poussée à ses conséquences logiques, n'aboutit donc à rien moins qu'à la suppression totale de l'engagement pris par l'Etat. En transformant le salairé obligatoire en salairé facultatif, on va droit au refus de salairé.

Pour M. Emile Olivier il n'y a aucun régime tolérable entre l'Eglise et l'Etat en dehors du Concordat. La séparation créait un antagonisme irrémédiable.

“La paix religieuse, dit-il en terminant, est attachée au maintien du Concordat. Quant on étudie la conduite de nos gouvernants, on est amené à croire que les jacobins opportunistes ne diffèrent des jacobins radicaux qu'en ce que, plus circonspects, ils désiraient éviter les scènes et voudraient qu'infatigablement accommodante, crainte de pire, la victime sourit jusqu'au bout. La suppression des aumôniers dans les hôpitaux n'est-elle pas l'indice d'une implacable hostilité ? La soumission des clercs au service militaire apportera un nouvel obstacle au libre exercice de la religion. Quant au projet de M. Paul Bert sur les sanctions du Concordat, il comblera toute mesure.”

LE FILS DE LA VEUVE.

Ortége était garde d'un champ d'oliviers, situé près d'une bourgade de l'Andalousie, où il demeurait avec une femme tendrement aimée, un charmant petit garçon de cinq ans et une fillette au berceau. Doux et conciliant, il vivait en paix avec tous, lorsque l'acte d'une juste répression envers des chevriers qui avaient laissé pénétrer différentes fois leurs bêtes dans le champ d'oliviers, au grand préjudice de la récolte, suscita contre le malheureux garde une terrible vengeance.

Un jour qu'il passait tranquille et sans défiance le long d'une haie, un coup de fusil, tiré d'entre les buissons, lui traversa la poitrine d'une balle..... Oh ! qui pourra dire de quelle mine provenait le fatal morceau de plomb qui fit du même coup un assassin, un cadavre, deux orphelins et une veuve ? Pauvre femme ! quand elle vit passer par le seuil de sa maison le corps inanimé de son époux, elle en éprouva un tel saisissement qu'il s'ensuivit, presque aussitôt, un épanchement de lait qui lui enleva l'usage de ses membres. La petite fille qu'elle nourrissait serait, par suite de cet accident, morte d'inanition, si les jeunes mères du village n'étaient venues sustenter tour à tour, de leur propre lait, l'innocente créature !

Pour comble d'infortune la misère entra avec la maladie dans cet intérieur désolé ; il fallut vendre petit à petit presque tout ce que possédait la triste veuve : celle-ci, réduite à la dernière misère, se désolait de voir son petit Miguelito aller mendier de porte en porte, pieds nus et tout déguenillé, tenant dans ses bras débiles sa petite sœur dont il était le perpétuel gardien. Providence visible de cette mère infirme et de cette enfant au maillot, qui ne pouvaient s'aider elles-mêmes, par un effort de volonté admirable, il secouait le sommeil irrésistible du jeune âge toutes les fois qu'il fallait promener la petite fille pour endormir ses naissantes douleurs.

Dès qu'il eut atteint sa sixième année, l'enfant voulut, toujours pour venir en aide à sa mère, aller cueillir dans les champs des *tagarninas*—espèce de chardon tendre qui croît dans les marais ; — mais quand il les proposait aux acheteurs, d'autres enfants plus forts et marchant plus vite que lui, l'avaient devancé, de sorte qu'il ne recevait guère que des refus. Aussi, grande était sa joie, lorsqu'on voulait bien lui donner de son panier tout rempli, trois ou quatre *cuartos* ?

Trois ou quatre *cuartos*, pour toute une journée d'un travail acharné, dans des endroits froids et humides, à pareil âge, et souvent sans avoir mangé ! c'est navrant, rien que d'y penser.....

Mais, tandis que l'enfant cueillait ses *tagarninas*, les anges du paradis tressaient une blanche couronne pour la déposer sur son jeune front quand il entrerait au divin séjour.

Cependant la mère de Miguelito tentait parfois de le retenir au

logis : car son cœur se déchirait à voir ce pauvre enfant s'en aller, malgré les rigueurs de la saison, seul, à demi-nu, chargé de son petit panier et croisant ses bras l'un sur l'autre pour réchauffer ses mains engourdis par le froid !

Les jours étaient si courts, et les nuits si longues ! mais rien n'arrêtait Miguelito, et, tout en pleurant, sa mère se disait : " Si le cher ange ne va pas à la cueillette, *il ne mangera pas, ni la petite non plus.* " Alors elle le laissait partir, et prenant son rosaire elle priait !

L'enfant, pour ne pas l'inquiéter, s'attardait le moins possible ; mais voilà que par une rude soirée de décembre, l'*Angelus* sonna le rappel de la prière, et Miguelito, contre sa coutume, n'était point de retour pour le dire avec sa mère.

Plus tard la cloche des *trépassés* fit entendre son glas funèbre sans que l'enfant eut encore regagné le logis. La mère infirme ne pouvait aller à sa rencontre, et les mortelles heures de la nuit passaient sur elle une à une comme des spectres enveloppés dans leur noir linceul. Enfin le jour revint, mais, hélas ! le pauvre petit ne devait pas revenir.

Le régisseur d'un *Cortijo*, (domaine,) qui passait au matin par un sentier écarté, l'aperçut assis au pied d'un arbre. Il avait les bras croisés, la tête penchée sur la poitrine... A côté de lui était un panier de *tagarninas*.

Le régisseur s'approcha... Le pauvre petit était mort, mort de froid, de besoin, de fatigue, et peut-être de peur.

En présence de tels faits, qui se renouvellent encore plus souvent qu'on ne le pense, est-il possible qu'il se trouve des hommes assez insensés pour soutenir que les compensations de l'autre vie sont de pures inventions !... Peut-on le croire et ne pas désespérer ? " Seigneur, Seigneur, conservez-nous la foi, à nous qui l'avons ; qu'elle nous apprenne à supporter l'adversité avec constance, la souffrance avec résignation ; qu'elle nous porte surtout à nous rendre les instruments de la divine Providence en pleurant avec ceux qui pleurent, en nourrissant ceux qui ont faim, en visitant sur leur lit de douleur les captifs de la maladie."



ETABLISSEMENT EN 1869.

L. P. DUFRESNE

IMPORTATEUR DE

Montres en Or et en Argent en Gros et en Détail

No 92, RUE NOTRE-DAME, OUEST, No 92

Ci-devant rue St-Joseph, près du City Hotel, MONTREAL.

JONCS DE MARIAGE FAITS A ORDRE.

N. B.—Ordres par la Malle, Téléphone ou autrement seront exécutés sous le plus délai.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Alfred Damour.—Jos Lamouche.—Andrew Hanley.—Céline Hamelin.
—Ellen Supple.—Jos Martel.—Victoire Labelle.—Adélaïde Sorel.—Jos
Dumoulin.—Bridgit Keegan.—Marie Poitras.—Jacques Wilhelmy.—Adèle
Durocher.—Arthémise Archambault.—Antoine Lemoine.—Charles Mo-
nette.—Odile Duval.—Elic Carré.—Bridget Brady.—John Murray.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises
ou autres édifices publics, consistant en

Clanches, Targettes, Charnières (simples
ou à ressort), Serrures, Poignées en
bronze (nickelées ou en hématite).

—en outre :—

Un grand choix d'articles en argenterie,
coutellerie et aussi ustensils de cui-
sine émaillés, etc.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

MONTREAL.

ORGUES-HARMONIUMS

"DOMINION"

Fabriqués pour L. E. N. PRATTE
à Bowmanville, O.

CE QU'EN DIT LE CLERGE :

M. L. E. N. Pratte, Montréal.

La raison qui m'a empêché de vous
écrire plus tôt, est que j'attendais que
les exercices du mois de Marie, fussent
terminés, car l'instrument a joué tout
le temps, et je me proposais de le
trouver en défaut ; mais peine perdue.
J'ai la douce obligation de vous dire
qu'il nous a donné entière satisfaction
tout le temps.

Rev. B. BERNIER, Ptre

St-Georges, (comté de Beauce)

8 juin, 1882.

En vente chez

L. E. N. PRATTE

280, rue Notre-Dame Montréal.

Toujours en magasin l'assortiment
le plus complet en Canada.

25 Cts.

Employez les

Pilules de **McGALE**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, cons-
tipation, etc., etc.

A vendre partout.

J. MAJEAU, JR.
Marchand-Epicier

375, RUE LAGAUCHETIÈRE

Coin de la rue Sainte-Elizabeth
 MONTREAL.

Toujours en main vieux Cognac et autres
 liqueurs de premier choix.

Epiceries de toutes sortes, surtout Farine,
 Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes.
 Thé et Café des meilleures qualités, au plus
 bas prix.

QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.

CHEMIN DE FER LE

GRAND TRONC

IGNE DU CANADA ATLANTIQUE

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

3 Heures outre Montreal et Ottawa

A commencer de LUNDI LE 2 JUILLET et ce
 durant toute la saison d'été des trains à pas-
 sagers circuleront entre Montréal et Ottawa
 comme suit :

Départ de Montréal :	Arrivée à Ottawa :
9.00 heures A. M.	12.40 heures P. M.
4.25 heures P. M.	7.35 heures P. M.
Départ d'Ottawa :	Arrivée à Montréal :
8.35 heures A. M.	11.45 heures A. M.
4.55 heures P. M.	8.30 heures P. M.

Magnifiques chais salons sur les trains du
 jour.

Billets à vendre à la gare Bonaventure à
 l'hôtel Windsor et aux bureaux des billets
 pour la ville No 143 rue Saint-Jacques.

J. HICKSON,

Montréal. 26 juin 1883. Gérant général.

Pharmacie Sainte-Catherine

R. McNICHOLS

Chimiste-Pharmacien

PROPRIÉTAIRE

597, rue Sainte-Catherine
 MONTREAL.

Remèdes et Teintures. Médecines patentées,
 Savons, Parfums, Pommades, etc., etc.
 Eponges, Bandages, Sangsues, Graines de
 fleur et de jardins.

Soins particuliers donnés aux prescriptions des
 médecins et recettes de famille.

LOUIS MONETTE

BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés
 religieuses de cette ville

Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14
 MONTREAL.

Roast-beaf, Steaks, Veau Mouton, Langue
 et viandes salées au goût des acheteurs.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

111, rue Saint-Laurent

Coin de la rue Lagauchetière
 MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames
 et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

MAISON ITALIENNE
 (Fondée en 1818)

ETABLISSEMENT DE

STATUES RELIGIEUSES

Le plus beau et le plus grand de
 la Puissance

T. CARLI
 STATUAIRE

66 Rue Notre-Dame, Montreal.

Sacré-Coeur de Jésus et de Marie, saint
 Joseph, Vierge Mère, Immaculée Conception,
 saint François d'Assise, saint Benoit, saint
 Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint
 Patrice, et un assortiment très considérable
 de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établis-
 sement. Exécution de toutes matières, mais
 spécialement du plâtre, plastique, staff et
 ciment.—**Prix modérés.**

MARCIER, BEAUSOLEIL & MARTINEAU
 AVOCATS

55, rue Saint-Jacques

MONTREAL.

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Gé-
 néral, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.
 CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-Syndic officiel.
 PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.

MM. Cousineau & Valiquette,
ENTREPRENEURS

d'Églises, couvents, collèges, presby-
tères, résidences privées à la cam-
pagne ou à la ville.

Et exécutent toutes sortes de répa-
rations sous courts délais.

450 St-Jacques Ouest
MONTREAL.

ED. BERNIER & Cie

Entrepreneurs de couvertures d'églises
d'édifices publics, d'usines, de ré-
sidences, etc., en tôle galva-
nisée et autres métaux.

Aussi plombiers, poseurs d'appareils à
gaz et d'appareils pour chauffage
à la vapeur.

69, rue Saint-Jacques
MONTREAL.

LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précé-
dentes, possède l'assortiment le plus complet
de Chapeaux Anglais, Français et Américains
de tous genres et de toutes qualités, pour
hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus
imperméables de toutes descriptions. Para-
pluies des célèbres maisons de Martin, Sangs-
ter, etc. — Le département des Messieurs du
Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux
de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou.
Pardessus et Manteaux en Tweed et Ca-
chemire noir. — Les prix varient selon la
qualité de l'article.

L. B. LAPIERRE

MARCHAND DE

CHAUSSURES

No. 60 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Dominique
MONTREAL.

Ouvrages de pratique seulement, et
réparage à bas prix.

POUR AVOIR DE
Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avanta-
gement connu, invite le clergé et le public à
visiter son atelier et garantit la ressemblance
parfaite de ses portraits au crayon d'après pho-
tographies.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste - Pharmacien

144, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées
avec soin. Première qualité de droguse
et matières chimiques.

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

" THE FIRE INSURANCE ASSOCIATION "

DE LONDRES, ANGLETERRE

Capital	-	-	-	\$5,000,000
Fonds de Réserve	-	-	-	450,000
Dépot au Gouvernement	-	-	-	100,000

Prend toutes espèces de risques contre le feu, à des prix modérés. Les églises,
maisons religieuses et d'éducation, à des taux comparativement bas.

DIRECTEURS.—Président: l'hon. Donald Smith, directeur de la Banque de
Montréal, vice-président: Edward Mackay, Ecr., directeur de la Banque de
Montréal, John Ogilvie, Ecr., Rbt. Benny, Ecr.

AGENT SPÉCIAL: A. A. Meilleur.—GÉRANT GÉNÉRAL: William Robertson.
Bureau principal pour le Canada: 217, rue Saint-Jacques, Montréal.

Beurre et œufs frais
Sirop et sucre d'érable nouveau

Entrepôt chez

J. B. RICHER

Marchand d'épicerie, vins, liqueurs,
etc., etc.

Coin des rucs

Lagauchetière et St-Charles Borromée

J. X. PAUZÉ

MARCHAND DE

**Peintures, Vernis, Huilés
VITRES ET MASTIC**

*Spécialité : Couleurs et Matériaux de
Peintres de Voitures. :*

134, rue Saint-Jacques Ouest

(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station
Saint-Bonaventure, côté Est.

MONTREAL.

**CHAISE MECANIQUE
DE WILSON,**
Pour invalides ou autres personnes



Elle s'ajuste comme chaise longue, de bibliothèque, à fumer ou comme un lit.

C'est sans contredit la chaise la plus commode et la plus confortable. C'est un meuble magnifique, fait avec d'excellents matériaux, richement capitonné et qui restera une chaise, un canapé ou un lit. Elle peut se plier facilement et est facile à transporter. Comme notre outillage est parfait et nos ouvriers expérimentés, nous pouvons à présent la vendre pour \$30 complète.

Demandez des catalogues illustrés.

W. W. MOORE

PROPRIÉTAIRE

133 rue ST-PIERRE, Montreal.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à **\$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS**, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres **sans condition d'établissement ou de culture**. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Gretna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pélican, Whitewater et Moose Mountain.

CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur pourra payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture recevront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les **PAIEMENTS AVEC LES DEBENTURES DES TERRES CONCEDEES** qui seront acceptées à 10 POUR CENT DE PRIME sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débetures à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales.

Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à **JOHN H. McTARVISH**, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINK WATER,

Secrétaire.

Montréal, 22 Jan 1888.



**Un nouveau train rapide pour New-York,
à dater de lundi, 4 juin**

L'Express pour New-York, par le chemin de fer du canal Delaware et Hudson, quittera MONTREAL, chaque jour, excepté le dimanche, à 6.15 hrs. p.m., arrivant à NEW-YORK à 7.30 hrs. a.m.

D. M. KENDRICK, agent général des passagers à Albany, N. Y.
CHAS. C. McFALL, agent général, 143, rue Saint-Jacques, Montréal.

Grande Fonderie de Cloches

BURDIN AINÉ

Rue de Condé, 28

LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble, Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; amasement complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1856, 1887 et 1878; Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC, 229, Notre-Dame.**

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Cadieux & Derome

**205 & 207 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.**

BOUSSU (Nicolas): La vérité sur le roi. 1883. In-18.....	15 c.
CHADANNES (la baronne de): Semaine eucharistique, chemin de la Croix, et choix de prières; in-18.....	20 c.
CHEVOYON (l'abbé): Le manuel de la jeune fille chrétienne; in-18.....	38 c.
— La perfection des jeunes filles; in-18.....	33 c.
CHOCARNE (le R. P.): Lectures pour chaque jour, extraites des écrits des saints et des bienheureux; 2 vol. in-18.....	\$1.25
DIGNAT (l'abbé): L'Ecole de la souffrance. Méditations sur la Passion de N. S. J.-C., avec une préface du P. Monsabré; in-18.....	38 c.
EYMARDE (le T. R. P.): La divine Eucharistie; 4 vol. in-18.....	\$1.63
FABER (le R. P. W.): Pensées et maximes, traduites par G. Geoffroy, avec une préface par Léon Gauthier; magnifique édition in-32, sur papier vélin, avec encadrement.....	50 c.
FELGENCE BOUÉ (le R. P.): Nouveau manuel du chrétien, petit livre d'heures à l'usage des gens du monde; édition in-32, sur papier vélin, avec encadrement.....	50 c.
GRIMES (l'abbé): Traité des scrupules. Instructions pour éclairer, diriger, consoler et guérir les personnes scrupuleuses; in-18.....	25 c.
ISOARD (Mgr): La sainte Messe, méthode pour assister au saint Sacrifice; in-18.....	13 c.
MARIN DE BOLESVE (le R. P.): Une pensée par jour, sujets de méditations tirés de l'évangile du dimanche; in-18.....	25 c.
MASSIAN (Gaston): Observations sur le Manuel Compayré, causeries vil-lageoises; in-18.....	8 c.

